

Ecole primaire Madeleine LALLIER

16 rue Val Es Dunes

14540 BOURGUEBUS

Tel : 02 31 23 13 17

[Courriel : ce.0140287L@ac-caen.fr](mailto:ce.0140287L@ac-caen.fr)

CONSEIL D'ÉCOLE N°1 DU MARDI 8 DECEMBRE 2020

Le 1^{er} conseil d'école de l'année scolaire 2020/2021 de l'école élémentaire M. LALLIER de Bourguébus s'est réuni le mardi 8 décembre 2020 en visio conférence sous la présidence de Mme Catherine Madelaine, directrice de l'école.

Invités à la visio conférence

- Monsieur PERROT, IEN
- Monsieur GUICHARD, DDEN
- M. FRANCOIS, Maire de Bourguébus
- Mme MACIEJEWSKI , adjointe, chargée des affaires scolaires
- Madame Florence BOUCHARD, Maire de Castine en Plaine
Hubert Folie - Rocquancourt - Tilly La Campagne
- Mme MONCHY, responsable du service périscolaire de Bourguébus.
- Mme DURAZZO, DGS mairie
- Mesdames LANGLOIS , ANNE, ALLAIN , MOULIN, DURAND, DESHAYES, LELIEVRE, LEMAITRE, LE BOISSELIER, GARNIER , LE VIGOUREUX, PAYEN, PERCEBOIS, PICHOT, CHIPAULT, enseignantes
- Messieurs PIVARD, LUCAS, enseignants
- Madame MADELAINE, directrice
- Madame LAMIRAND, psychologue scolaire
- Madame Caroline REFAIT, maître E
- Monsieur Jean-Pierre JURET, maître G
- Mesdames LEPELTIER, BOUSQUET, ATSEM
- Mesdames MARY, BOUSSOL , DITTMER, PLATON , LEVILLAIN, TIAJDINE, BESNARD, MOUCHEL, BINET, CHOMETTE, ROBIN, PENNAULT, BALHAWAN, GUILLARD, WALTER, FORCINAL, ORTEGA
- Messieurs MENOYOT, LEFEUVRE, parents élus

Mme MADELAINE ouvre la séance à 18 H . Elle remercie les personnes connectées.

Mme Elodie Penault , parent d'élève, et Mme Bélanda Lemaitre , enseignante, se proposent comme secrétaire.

Ordre du jour :

1. Fonctionnement et installation du Conseil d'école : présentation des membres du conseil d'école, résultats des élections et règlement intérieur du Conseil d'école.
2. Adoption du procès verbal du Conseil d'école du 29 juin 2020 (vote)
3. bilan de rentrée: structure administrative et pédagogique.
4. vote du règlement intérieur et Charte de la laïcité à l'École.
5. Consignes de sécurité ; incendie, PPMS, alerte intrusion.
6. Prise en charge de la difficulté scolaire et ELCO.
7. Demandes de travaux, sécurité et investissements
8. Présentation de quelques projets de classe déjà établis
9. Point sur la coopérative scolaire.
10. Questions diverses.

Mr Le Maire et Mme Maciejewski, adjointe en charge des affaires scolaires nous ont informés être attendus pour un conseil municipal à 18h45, l'ordre du jour est donc bousculé et nous commençons par le point n°10 correspondant aux questions posées par les parents d'élèves afin que Mr Le Maire et Mme Maciejewski puissent répondre.

REPONSES DE LA MAIRIE AUX QUESTIONS DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES ELUS

Suite au dernier Conseil d'école, et dans le but d'apaiser les tensions entre la Mairie et les représentants des parents d'élèves élus, Mme Maciejewski, adjointe déléguée aux affaires scolaires, a proposé une rencontre en mairie, le mercredi 4 novembre à quelques parents élus afin de donner réponses aux différentes questions posées concernant les travaux réalisés et/ou en cours de réalisation.

1) Qu'en est-il des pièces pour le projet bibliothèque et la salle des maîtres ? Les parents d'élèves sont bien conscients du manque de place mais il leur semble essentiel de trouver rapidement une solution pérenne pour ces deux locaux. Les 350 livres ont été achetés et codés sur biblionet, ce gros achat et le temps que Mme Bégasse y a consacré doivent être rentabilisés d'autant que cette bibliothèque sera gérée par les élèves qui gagneront en autonomie et en investissement personnel.

2) Les parents d'élèves alertent la Mairie sur le bien-être de l'équipe enseignante. L'absence de salle des maîtres qui pourrait aussi être une salle de repos pour eux sur le temps de midi est très contraignante. Il y a urgence à trouver des solutions pour le bien-être et le moral de tous. Il serait triste de voir partir des enseignants très motivés et compétents pour de simples questions matérielles.

3) Concernant les Algécos.

La Mairie a-t-elle eu des explications sur le fait qu'ils n'aient pas été déplacés ? La cour des maternelles reste réduite de moitié au détriment des enfants.

Suite aux fuites dans les Algécos, les autres ont-ils été contrôlés ?

Celui dans lequel il y a la bibliothèque du club de l'amitié a-t-il aussi été réparé ? Cela impacte les enfants qui ne peuvent plus emprunter de livres.

4) Concernant la cour des maternelles, le toboggan a été enlevé réduisant encore le nombre de jeux pour les petits. Est-il en réparation ou est-ce définitif ?

5) Plusieurs fuites ou réglages sont à réparer dans l'ensemble de l'école. Suite à ces désagréments le sol est très glissant. Une élève est d'ailleurs tombée et s'est cassé le poignet.

Concernant les demandes de petits et gros travaux évoquées au dernier conseil d'école, toutes ont-elles abouti ? La mise en place du cahier de demandes de travaux a-t-elle été faite ? Si oui, est-ce un outil efficace pour les enseignants et la mairie ? Sinon, pourquoi ce cahier n'a-t-il pas été mis en place ?

6) Certains enfants ne s'essuient pas correctement par manque de papier toilette et le problème de savon n'est toujours pas réglé. Une autre organisation pour l'approvisionnement en papier et savon est-il envisageable ?

7) L'installation d'un préau est-il envisagé ou non ? Nous sommes bien conscients que cette question revient à tous les conseils d'école mais nous nous inquiétons uniquement du bien-être des enfants dans une région où la pluie est régulièrement présente et le grand soleil d'été aussi.

8) Concernant la pause méridienne, les enfants qui mangent chez eux ne font la sieste qu'à 13h50. Une solution est-elle possible ?

Ci-dessous, les réponses apportées aux représentants de parents d'élèves élus par Madame Maciejewski (adjointe aux affaires scolaires) et Monsieur François (Maire)

- 1) 2) et 7) Les gros travaux sur la commune en général et en particulier sur les écoles, budgétés sur l'été 2020, n'ont pas pu être réalisés et ont pris du retard à cause de la situation Covid.

Il est prévu et budgété sur 2021, la mise en place de 2 algécos :

Un 1^{er} algéco acheté, sera positionné dans la cour de maternelle et le 2^{ème} algéco, en location, sera installé dans la cour d'élémentaire.

Ces deux algécos pourront être utilisés par les enseignants afin que le projet bibliothèque puisse voir le jour et qu'une salle des maîtres puisse accueillir l'équipe enseignante pour y réaliser les réunions et les temps de pauses. La mairie étant tout à fait consciente de la nécessité de ces 2 salles et de leur utilité.

- 3) La révision complète des Algécos a été faite par la Société SOLFAB (isolation de la toiture et contrôle de tous les joints des fenêtres). Un contrôle de conformité électrique a été également réalisé par l'entreprise EPEC. Cette société interviendra de nouveau dans la salle de motricité afin que le compteur ne disjoncte plus quand l'interrupteur sera utilisé.

Un devis a également été demandé à SOLFAB pour la réparation (60 m2 à refaire complètement) de la bibliothèque associative utilisée par les élèves de l'école.

Le déplacement et le retournement des algécos étaient prévus pour l'été 2020 mais à cause des problématiques engendrées par le confinement suite à la Covid, ces travaux n'ont pas pu être réalisés sur de petites vacances mais le seront sur l'été 2021 puisque ces installations nécessitent plus de 15 jours d'intervention.

Après le déplacement des algécos en maternelle, la cour sera effectivement un peu réduite, c'est pourquoi il est envisagé de déplacer le portail de l'accès pompier afin de redonner environ 80 m2 d'espace supplémentaire à la cour.

Concernant le préau, oui l'installation est prévue. La commission d'appel d'offres a eu lieu la 3^{ème} semaine de décembre. Un organisme spécialisé vérifiera les propositions techniques et financières.

Le Conseil Municipal actera les attributions des marchés des entreprises retenues. Les travaux débuteront dès le début des vacances scolaires d'été pour une mise en service en septembre 2021.

Il est important de le rappeler : TOUT CELA EN FONCTION DE L'EVOLUTION DE LA SITUATION SANITAIRE ...

- 4) Le toboggan a effectivement été retiré pour des raisons de sécurité. (Désagrégation du sol). Néanmoins, plusieurs petits jeux sur ressorts et/ou sensoriels seront installés à la place d'une grande structure et cela en concertation avec Mme Madelaine et les enseignantes de maternelle.

Le toboggan sera réinstallé au niveau de l'espace de jeux de la main Delle afin que les plus petits puissent en bénéficier.

- 5) Toute la robinetterie a été vérifiée et la pression contrôlée pendant les dernières vacances. Les travaux peuvent être longs car il y a parfois des délais de livraison des pièces et nos agents techniques ne sont pas toujours habilités à faire certains travaux.

Deux cahiers de doléances (1 en maternelle et 1 en élémentaire) ont été mis en place suite au 3^{ème} conseil d'école (juin 2020) et cet outil fonctionne très bien.

- 6) En maternelle, il n'y a désormais plus aucun souci avec le savon et le papier. Ce sont les ATSEM qui gèrent le passage aux toilettes des enfants.

En élémentaire, une organisation a été mise en place afin que le papier et le savon soient à disposition des enfants : 2 réassorts avant 11h15 et après 16h30.

- 8) La mairie attend une proposition des enseignantes puisque ce temps de sieste (13h50) n'est plus du temps mairie mais du temps scolaire.

Madame Maciejewski, adjointe déléguée aux affaires scolaires, informe l'équipe enseignante et les parents élus qu'elle tient une permanence tous les jeudis après-midi en mairie de 14h30 à 18h00.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous pour venir la rencontrer.

9) Quels masques utilisent les enseignants notamment en maternelle et en CP ? Ont-ils des visières ou des masques avec la bouche apparente ? Pour l'apprentissage de la phonétique, le masque classique n'est pas du tout adapté pour cet apprentissage important dans la réussite de l'enfant.

La réponse à cette question est apportée par Mme Madelaine qui tient à remercier très vivement la municipalité et le CCAS de Bourguébus qui nous ont permis d'équiper en masques transparents les enseignantes des enfants malentendants ainsi que les enseignantes pour les séances de phonétique en maternelle et CP .

En ce qui concerne la question 8) , Mme Madelaine reprend la réponse de Mr Le Maire en indiquant que le temps de sieste avant les horaires de l'école soit 13h30 pour la classe de Mme Anne et 13h45 pour la classe de Mme Langlois reste du temps périscolaire sous la responsabilité de la mairie.

L'école n'est pas habilitée à prendre une décision sur ce temps périscolaire.

En ce qui concerne la question 3) Les enseignants de la maternelle demandent un espace en herbe devant les algéco qui seront retournés pour remettre les pas japonais, la poutre et le bac à sable.

La mairie précise que cela n'était pas prévu dans les plans mais reste envisageable si l'entretien de cet espace en herbe est possible avec Caen la Mer , l'aménagement de la cour sera discuté avec les enseignants.

Mr Le Maire et Mme Maciejewski devant nous quitter pour rejoindre le conseil municipal, nous reprenons l'ordre du jour initialement prévu.

1) Fonctionnement et installation du Conseil d'école

Présentation des membres du Conseil d'Ecole : cette présentation est remise au prochain conseil d'école, le format visio conférence ne permettant pas cette présentation.

Mme MADELAINE souhaite la bienvenue aux nouveaux membres.

Vote du règlement intérieur du Conseil d'école

Après rappel de ce règlement : Pour : UNANIMITE

Bilan des élections de parents d'élèves du 11/10/2019

Une seule liste pour ce scrutin : On note un taux de participation de 29.75 %.

- Nombre d'électeurs inscrits : 521
- Nombre de votants : 155

<i>Pour mémoire : le taux était de 27.50 % en 2019-2020</i>

- Nombre de suffrages exprimés : 141
- Nombre de bulletins nuls ou blancs : 14

- Nombre de sièges pourvus : 15 titulaires

Le conseil d'école avait opté pour un vote par correspondance au troisième trimestre l'année dernière, nous conserverons ce fonctionnement pour les années prochaines.

Titulaires : 1. Sébastien MENOYOT 2. Lara MARY 3. Charline BOUSSOL 4. Mélanie DITTMER 5. Séverine PLATON 6. Aurore LEVILLAIN 7. Yann LEFEUVRE 8. Lucie TIAJDINE 9. Emilie BESNARD 10. Sarah MOUCHEL 11. Stéphanie BINET 12. Anaïs ROBIN 13. Pauline CHOMETTE 14. Elodie PENAULT 15. Eve BALHAWAN	Suppléants : 16. Caroline GUILLARD 17. Delphine WALTER 18. Agnès FORCINAL 19. Marina ORTEGA
--	--

2) Présentation de l'école, protocoles sanitaire et vigipirate

Structure pédagogique et effectifs au 01/09/20 - Répartition :

Nous accueillons 369 élèves dont 134 en maternelle et 235 en élémentaire répartis dans 15 classes :

- 27 PS dans la classe de Mme Marianne Langlois, accompagnée de Mme Elodie Bousquet, ATSEM
- 26 PS/MS (19 PS et 7 MS) dans la classe de Mme Claire Anne, accompagnée de Mme Isabelle Grusse, ATSEM
- 25 MS dans la classe de Mme Sophie Allain, accompagnée de Mme Géraldine Desmont, ATSEM
- 24 MS/GS (12 MS et 12 GS) dans la classe de Mme Mélanie Moulin, accompagnée de Mme Véronique Grelet, ATSEM
- 24 GS dans la classe de Mme Marie Durand, accompagnée de Mr Valentin Guérin, ATSEM
- 22GS/CP (8 GS et 14 CP) dans la classe de Mme Marion Deshayes, accompagnée de Mme Catherine Lepeltier, ATSEM
- 25CP dans la classe de Mme Marjorie Lelievre
- 23 CP/CE1 (13 CP et 10 CE1) dans la classe de Mme Cécile Le Boisselier et Mr Gilles Pivard
- 25 CE1 dans la classe de Mme Bélinda Lemaitre
- 23 CE1/CE2 (8 CE1 et 15 CE2) dans la classe de Mme Mathilde Garnier et Mme Catherine Roughol
- 24 CE2 dans la classe de Mme Lynda Le Vigoureux
- 26 CE1/CE2 (14 CE2 et 12 CM1) dans la classe de Mme Bérangère Payen
- 26 CM1/CM2 (11 CM1 et 15 CM2) dans la classe de Mme Hélène Percebois
- 24 CM1/CM2 (9 CM1 et 15 CM2) dans la classe de Mr Florent Lucas et Mme Sandra Pucetti
- 25 CM1/CM2 (11 CM1 et 14 CM2) dans la classe de Mme Pascale Pichot

La moyenne des effectifs de l'école est de 24.6 élèves par classe contre 23.4 l'année dernière.

Mme Catherine Madelaine assure la direction de l'école primaire

Les autres personnels de l'école :

. Mme Marina Chipault et Mme Solène Pain, brigades, rattachées à l'école.

La réunion de rentrée a permis d'accueillir de nombreux parents. Elle a été organisée en 2 temps afin de permettre aux parents de participer à l'ensemble des temps prévus (informations générales, réunion dans les classes). La réunion de rentrée est un moment privilégié où de nombreuses informations sont données aux parents, la participation des parents est importante pour bien comprendre le fonctionnement de l'école et des classes.

Les horaires de l'école hors période COVID sont les suivants :

8h30/11h30 13h30/16h30 en élémentaire et 8h35/11h35 13h35/16h35 en maternelle

Les récréations sont organisées à 10h et 15h en élémentaire. Elles sont échelonnées en maternelle

Actuellement les horaires mis en place compte tenu de la crise sanitaire sont décalés, les entrées se font à 8h15, 8h30 et 8h45 les sorties sont décalées de la même manière ; 11h15, 11h30 ou 11h45

Idem pour les horaires de l'après midi ; entrées à 13h15, 13h30 ou 13h45 et sorties à 16h15, 16h30 ou 16h45

5 classes sur chacun des créneaux, réparties sur 4 entrées, grille maternelle, entrée pompier, grille élémentaire et entrée stade, afin d'éviter les regroupements de parents et de permettre aux enfants de passer aux sanitaires se laver les mains à chaque arrivée et départ de l'école. Il n'y a pas plus de deux classes en même temps à la même barrière.

En ce qui concerne le protocole sanitaire renforcé.

- les horaires d'entrée et de sortie des classes restent décalés, nous conservons la possibilité qui vous était donnée de déposer et de reprendre les élèves de l'élémentaire à la barrière maternelle pour les frères et soeurs qui commencent aux mêmes horaires.

-les récréations des classes élémentaires seront de nouveau décalées, nous avons abandonné ce dispositif sur ce temps de récréation élémentaire début octobre pour favoriser une pédagogie de décloisonnement et d'échanges de services pour certains enseignements, malheureusement nous devons revenir à des récréations décalées pour éviter tout brassage des groupes. Pas de changement pour les récréations maternelles qui sont restées décalées depuis la rentrée.

-le service de cantine et les services périscolaires sont maintenus comme avant les vacances mais en réaménageant des espaces supplémentaires entre les groupes dans le restaurant scolaire.

-le lavage des mains est renforcé: en arrivant à l'école, avant et après chaque récréation, avant et après les passages aux toilettes, avant et après les repas et avant le retour à la maison.

-les enfants à partir du CP devront porter un masque sur tout le temps scolaire. Pour la classe de GS/CP, seuls les élèves de CP devront porter ce masque. Pas de masque pour les enfants de maternelle. Les enfants supportent bien le masque et font preuve d'une adaptabilité remarquable.

-les locaux seront aérés avant l'entrée en classe, sur le temps des récréations et du midi

-les locaux seront nettoyés et désinfectés chaque jour.

-Dorénavant le préfet impose le port du masque aux abords de l'école y compris sur le parking de l'école dès la sortie du véhicule.

Nous sommes actuellement en alerte vigipirate maximum il est donc fortement conseillé d'éviter des regroupements trop longs aux abords de l'école.

L'hommage à Mr Samuel Paty a eu lieu dans l'école lundi 2 novembre à 11h en présence de Mr Le Maire et du personnel périscolaire. Les enseignants des classes élémentaires ont expliqué aux élèves les raisons de cet hommage, leur ont parlé de la liberté d'expression et des valeurs de la république en début de matinée avant l'écoute d'une chanson de Francis Cabrel « il faudra leur dire » et d'une minute de silence parfaitement respectée par l'ensemble des élèves et adultes présents..

Description du périscolaire :

Les temps périscolaires comportent des accueils le matin avant l'école et le soir après l'école ainsi que la pause méridienne. Il s'agit de services communaux qui sont sous la responsabilité de la commune.

L'accueil périscolaire fait l'objet d'une déclaration à la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection maternelle infantile pour les moins de 6 ans.

Horaires décalés :

Nous nous sommes adaptés aux horaires décalés mis en place par l'école, ce qui a engendré chez les élémentaires 3 services :

1er service les CP/ CE1 de 11 h 15 à 12 h 00

2eme service les CE1/CE2/ CM1 de 12 h 00 à 12 h 45

3eme service les CM1/ CM2 de 12 h 45 à 13 h 30

Garderie gratuite :

Suite aux horaires décalés afin de faciliter l'accueil et le départ des enfants une garderie gratuite est mise en place par la municipalité le matin de 8 h 15 à 8 h 45 et le soir de 16 h 15 à 16 h 45.

Les parents remercient la municipalité pour la mise en place de cette garderie gratuite.

Projet éco citoyens :

Au sein de l'équipe d'animation, il nous tient à cœur de mettre en place des projets éco citoyens. Il a été installé des boîtes dans chaque bâtiment pour récolter les bouchons de bouteilles d'eau, lait, sodas, jus de fruits et compotes pour l'association « les boutons d'amour » cela permet d'acheter du matériel sportif pour personne en situation d'handicap, pour aider l'association Handichiens à éduquer des chiens de guides et pour aider des opérations humanitaires ponctuelles.

D'autres boîtes ont été installées dans les bâtiments pour récolter des stylos, feutres, surligneurs, blanco qui ne fonctionnent plus pour la SPA « le chat et la vie »

Vote Conseil municipal des jeunes

Le vendredi 9 octobre sur le temps de la pause méridienne 5 jeunes en été élus pour présider au conseil municipal des jeunes pour un mandat de 2 ans (3 - CM1 / 2 CM2)

CLAS

Contrat local d'accompagnement à la scolarité sera remis en place à partir du 4 janvier, il est pour le moment suspendu compte tenu de la crise sanitaire. Le CLAS est gratuit et accueille les enfants du CP au CM2 de 16 h 30 à 18 h00, le lundi, mardi, jeudi et vendredi

4 ateliers seront proposés : Atelier langage, vocabulaire, Atelier méthodologie, Atelier graphisme, motricité fine, Ateliers compréhension, dessiner et schématiser pour illustrer la compréhension

BLOG ENFANCE JEUNESSE

Il est mis à jour toute les semaines, vous y trouverez les menus, photos et informations diverses.

3) Règlement intérieur de l'école

Madame Madelaine rappelle que le règlement intérieur est voté lors du 1er conseil d'école. Seuls les parents élus titulaires votent ce règlement.

Ce règlement intérieur ne présente pas de changement par rapport à celui en vigueur l'année dernière.

Pas d'amendement proposé. Mme Madelaine procède au vote du règlement Intérieur 2020/2021.

Pour : UNANIMITE

Celui-ci est adopté à l'unanimité.

4) Consignes de sécurité, incendie, PPMS, alerte intrusion

. PPMS

Une alarme spécifique PPMS a été installée avec deux sonneries différentes, l'une pour le confinement, l'autre pour l'intrusion.

La première est commandée depuis le bureau, la deuxième peut être déclenchée par des télécommandes réparties sur l'ensemble des bâtiments.

Une présentation du **PPMS « Mise à l'abri »** retenu par les enseignants a été faite auprès des élèves. Deux risques sont toujours à prendre en compte :

Le risque tempête et sismique

Le risque accident technologique

Les malettes PPMS sont situées dans plusieurs lieux :

Lieu 1 : classe de Mme PICHOT ; lieu 2 : classes de Mme LELIEVRE ; lieu 3 : salle de motricité ; lieu 4 : classe mobile des PS.

Un exercice PPMS risques majeurs sera réalisé en période 3 , en janvier ou février.

Le risque attentat intrusion (confinement, évacuation) : un **PPMS alerte attentat** distinct a été rédigé spécifiquement par l'équipe. Un exercice a été réalisé le 13 octobre et s'est déroulé dans le calme, sans stress, les élèves ont bien joué le jeu, ils se sont cachés dans leur classe en silence et on attendu calmement le fin de l'exercice. Cette alarme n'a pas été entendue dans 4 classes, celles de Mme Deshayes, de Mme Lelièvre, de Mme Payen et de Mme Le Vigoureux, dans le bâtiment D et son prolongement par les deux nouvelles classes.

Mr le Maire a précisé que Eiffage doit terminer les travaux. La facture est bloquée pour inciter cette entreprise à terminer les travaux qui permettront de relier toutes les classes à l'alarme.

L'absence de rideaux dans la salle de motricité ne permet pas à la classe qui y est présente de se cacher.

.Un exercice incendie a été réalisé le jeudi 24 septembre

Le lieu de rassemblement pour l'élémentaire est situé sur le terrain de foot sauf pour les deux nouvelles classes qui rejoignent le lieu de rassemblement de la maternelle. Pour la maternelle il est situé le long du mur opposé aux classes près du portail d'accès.

Les classes situées dans les algécos maternelle n'ont pas entendu l'alarme.

L'école ne peut présenter l'ensemble des 11 registres obligatoires, il manque :

- RPA, registre public d'accessibilité
- FDS, fiches de données de sécurité
- Dossier technique amiante
- Registre des équipements sportifs qui doit contenir les attestations de vérification annuelle
- Registre des aires de jeux qui doit contenir les attestations de vérification annuelle

5) Prise en charge de la difficulté scolaire et EILE

-Activités Pédagogiques Complémentaires (A.P.C.) :

Les activités pédagogiques complémentaires, conformément à la circulaire 2013-017 du 6 février 2013, s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires. Elles sont en lien avec la lecture. Elles permettent une aide aux élèves rencontrant des difficultés, une aide au travail personnel ou la mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école, le cas échéant en lien avec le projet éducatif territorial.

Elles se déroulent en temps normal de 11h30 à 12h00, le lundi et le jeudi, en maternelle, et le mardi et le jeudi, en élémentaire en groupe restreint et sont organisées par les enseignants sous leur responsabilité. Le conseil des maîtres propose l'organisation générale de ces activités pédagogiques complémentaires qui est arrêtée annuellement par l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription. La participation des enfants est soumise à l'accord des parents ou des représentants légaux de l'enfant.

Actuellement, compte tenu de la crise sanitaire, ces APC se déroulent les lundis et jeudis en maternelle 30 minutes avant l'heure de reprise des cours et les mardi et jeudis en élémentaire 30 minutes avant l'heure de reprise des cours.

-Le RASED :

Il intervient sur l'école pour les enfants qui ont des difficultés persistantes en fonction des priorités dégagées par l'inspection. Cette année, en première période, le RASED est intervenu pour des élèves de CE2 et de CM suite aux évaluations de rentrée qui ont permis de déterminer les besoins des élèves après la période de confinement de l'année dernière.

Il se compose :

- d'un maître E, Mme Caroline Refait, spécialisée dans la difficulté scolaire
- d'un maître G, Mr Jean-Pierre Juret, spécialisé dans les problèmes de comportement face aux apprentissages
- d'une psychologue scolaire, Mme Emmanuelle Lamirand

-L'EILE(anciennement ELCO)

Compte tenu de la crise sanitaire, l'Enseignement International de Langues Etrangères n'est pas reconduit pour l'enseignement du turc à Bourguébus afin d'éviter les brassages avec des élèves d'une autre école. La mairie s'engage à remettre en place ce dispositif à la rentrée prochaine si la crise sanitaire le permet.

L'enseignement en langue arabe est maintenu à l'école des Drakkars à Cormelles, deux de nos élèves sont concernés.

6) Demandes de travaux, sécurité et investissements

Mme Madelaine remercie vivement la Municipalité pour les travaux réalisés.

Un vidéoprojecteur précédemment installé dans la classe de Mme Hélène Percebois devenue local périscolaire a été réinstallé dans la classe de Mme Lemaitre

Les deux algécos qui ont subi des inondations suite aux fortes pluies de septembre ont été remis en fonction, les travaux d'étanchéité ont été réalisés et la classe de Mme Langlois a pu retrouver son local situé dans un des algécos maternelle. Le dortoir a également repris son fonctionnement.

Nous remercions la mairie pour sa réactivité, les travaux ont été réalisés très rapidement pour que la classe de Mme Langlois retrouve très vite son fonctionnement habituel.

Demande d'investissement :

Une subvention éducation nationale de 1400 euros a été octroyée l'année dernière à la coopérative de l'école pour l'achat de livres permettant de créer une bibliothèque pour le niveau élémentaire dans l'école. Cette bibliothèque n'a pu voir le jour cette année à cause du manque de locaux disponibles, nous souhaitons qu'un local soit prévu pour cette destination. Pour fonctionner, cette bibliothèque devra être équipée de mobiliers pour recevoir les livres et accueillir les élèves : meubles bibliothèque, tapis, bureau ...

Nous avons fait une demande d'investissement dans ce sens dans le cadre de la préparation du budget 2021.

Des petits meubles de classes ont également été demandés, meubles étagère dans certaines classes élémentaires, sèche dessin en maternelle...ainsi que le renouvellement d'une imprimante pour la maternelle, l'achat d'une plastifieuse pour l'élémentaire et l'équipement des cinq classes non pourvues en vidéo projecteurs. Trois vidéoprojecteurs devraient être achetés par la mairie dans le cadre du plan ENIR 3 qui permet de subventionner l'équipement numérique des écoles rurales.

Nous souhaitons également que l'algéco existant dans la cour élémentaire et abritant une classe CM1/CM2 soit pourvu d'une connexion internet, cet algéco initialement installé pour une durée courte va finalement devenir pérenne.

De même, les classes maternelle souhaitent que les investissements numériques engagés en élémentaire se poursuivent sur les niveaux maternelle qui souhaitent également une connexion internet et des vidéo projecteurs.

Nous demandons également un local destiné à devenir une salle des maitres indispensable au bon fonctionnement de l'école.

En effet cette salle est impérative pour recevoir les parents, pour la tenue des nombreuses réunions de l'équipe enseignante qui met en œuvre de nombreux décloisonnements nécessitant que les enseignants se concertent régulièrement, les conseils de maitres se tiennent également toutes les semaines, le lundi pour le niveau élémentaire et le mardi pour le niveau maternelle.

Le matériel pédagogique est partagé par les classes et cette salle permettrait de l'accueillir et éviterait que les enseignants passent du temps à le rechercher dans les différentes classes.

Enfin ce lieu permettrait également aux enseignants d'avoir un lieu convivial pour déjeuner, actuellement ils déjeunent dans leur classe parfois en présence des enfants s'il pleut.

Mr le Maire a répondu favorablement à ces demandes de locaux au début de ce conseil.

Demandes de travaux pouvant impacter la sécurité

Nous avons rencontré la mairie jeudi 15 octobre pour faire part à Mr Le Maire et à Mme Maciejewski de demandes d'entretien ou de travaux pouvant impacter la sécurité des usagers de l'école, enfants et adultes.

Ces demandes ont fait l'objet d'un courrier officiel et la mairie a pris en compte ces demandes qui sont en cours de traitement, elles vont donc être évoquées rapidement dans le cadre de ce conseil d'école ;

- des fuites nombreuses rendant le sol glissant, ces fuites ont été réparées.
- Un disjoncteur en salle de motricité qui saute contraignant les élèves à faire motricité dans la pénombre.
- Les stores dans la salle de motricité qui se décrochent et tombent régulièrement.
- Des fenêtres fissurées ou des mécanismes de fermetures de fenêtres cassés. La mairie nous informe qu'il n'est pas possible de réparer ces mécanismes et qu'il faut donc utiliser les autres fenêtres pour aérer les classes concernées.
- des infiltrations d'eau par le velux du dortoir des MS , dans le toit de la verrière de l'entrée maternelle et par le dessous de la porte fenêtre de la classe de Mme Moulin donnant sur l'élémentaire
- des bloques portes non fonctionnels ou absents et des portes trop lourdes pour les enfants.
- Une clenche de porte et un barillet à changer.
- Une porte qui frotte sur le sol, classe 27.
- des portes qui se referment violemment en cas de vent fort.

Les parents seront tenus informés de l'avancement de ces demandes de travaux pouvant impacter la sécurité.

Mr Lefeuvre demande pourquoi il n'y a pas de rideaux côté stade sur les fenêtres des classes de Mme Pichot, Mme Allain et Mme Durand.

Il est rappelé que l'uniformisation des serrures devait être mise en place, la mairie précise que cela a un coût qui sera étudié dans le prochain budget.

7) Présentation de quelques projets de classe pour l'année scolaire 2020/2021

Intervenants extérieurs :

EPS : intervenant extérieur pour toutes les classes. Mme Madelaine remercie la Mairie pour la mise à disposition d'Hervé Bourse les lundis et jeudis. Des projets rollers, vélo, jeux collectifs sont prévus.

Pour les projets rollers et vélos, les fêtes de Noël pourraient être l'occasion d'équiper les enfants (vélo pour les CE2 et CM, rollers pour les CP et CE1, casque, protections...)

Nous ferons appel aux parents lors du déroulement de ces projets en dernière période pour prêter du matériel au profit des enfants qui ne seraient pas complètement équipés.

Cycle piscine pour les CE1 et les CM2 à la piscine de la Grâce de Dieu à CAEN

-Du 2 novembre au 4 décembre pour la classe de Mme Bélanda Lemaitre (CE1) et les deux groupes CM2 des classes de Mr Florent Lucas et de Mme Pascale Pichot

-Du 7 décembre au 29 janvier pour les groupes CE1 de Mme Cécile Le Boisselier et de Mme Mathilde Garnier et le groupe CM2 de la classe de Mme Hélène Percebois

Bibliothèque : Nous n'avons pu reprendre la fréquentation de la bibliothèque en raison d'inondations qui ont endommagé le local. Nous sommes en attente d'une date de reprise de cette activité. Nous remercions néanmoins les bénévoles de l'association qui font vivre cette bibliothèque pour leur accueil et leur investissement.

PROJETS :

-Cycle 1 :

Les projets de décloisonnement déjà mis en place les années précédentes continuent. Cela consiste à créer des groupes de 7 à 8 élèves de GS pris en charge de 13h45 à 14h30 par l'ensemble de l'équipe enseignante maternelle pendant le temps de sieste des PS et le temps de repos des MS. Des décloisonnements à l'identique existent aussi pour les MS de 14h30 à 15h.

Un projet danse prévu l'année dernière a été remis à l'ordre du jour, sur le même thème « autour du monde » et se déroulera en deux temps, 8 séances par classes de 30 mn pour les PS et MS et de 45 mn pour les GS en mars pour de la danse créative et 8 séances en juin pour de la danse « autour du monde ».

Les classes de maternelle et d'élémentaire verront un spectacle de danse qui se déroulera dans la salle de motricité pour les maternelles et dans la salle des fêtes pour les élémentaires dans la semaine qui précède les vacances de Noël. Ce spectacle remplacera l'habituel cinéma de Noël en raison de la crise sanitaire.

Le spectacle offert tous les ans par la mairie au moment de Noël ne pourra avoir lieu comme d'habitude sur un week-end, le magicien prévu pour ce spectacle viendra dans chaque classe présenter un petit spectacle de magie d'une durée de 15 mn le vendredi 11 décembre.

Nous remercions la mairie pour ce spectacle offert aux enfants.

-Cycle 2 :

Des décloisonnements en découverte du monde sont mis en place pour permettre aux enfants de questionner le monde dans les domaines de l'espace, du temps, de la matière, des objets et du vivant.

Un cycle escalade concernera les classes élémentaires, ce projet fait intervenir un professionnel à l'école, il viendra avec un mur d'escalade mobile. Cela a un coût élevé mais moindre que le déplacement des classes pour 6 séances chacune dans un gymnase équipé d'un mur d'escalade.

La mairie fera procéder à l'enlèvement des blocs de pierre devant la cantine pour laisser passer le camion et les murs d'escalade le premier jour (lundi 17 mai au matin) et le dernier jour (vendredi 11 juin en fin d'après midi)

Les classes CE2 de Mme Lynda Le Vigoureux et CE1/CE2 de Mme Bérandère Payen renouvellent leur projet équitation au CEBO, centre équestre de Bretteville sur Odon. Il s'agira de trois jours de découverte du cheval et de la pratique équestre avec retour chaque soir à l'école, sous réserve de la situation sanitaire au moment de ce projet.

-Cycle 3 :

Les 3 classes CM1/CM2 de l'école ont également mis en place un découplage en histoire, géographie et sciences

Un échange de service en art visuel et en musique a été mis en place entre les classes de Mr Lucas et de Mme Percebois.

Un échange de service est également en place en arts visuels/questionner le monde et en anglais entre les classes de Mme Pichot et de Mme Lelièvre.

Les classes transplantées prévues pour les trois classes de CM1/CM2 n'auront sans doute pas lieu, nous ne sommes pas autorisés à organiser des séjours avec nuitées compte tenu de la crise COVID.

Les trois classes de CM1/CM2 participeront au concours « les petits champions de la lecture » en janvier/février

La classe de Mme Percebois est inscrite à un projet en partenariat avec l'ESAM (école supérieure d'arts et médias de Caen) « chassez le naturel... il revient au galop ».

Ce projet mêle sensibilisation aux arts plastiques et à l'écologie.

Plusieurs actions seront menées tout au long de l'année dans la classe.

La classe se déplacera à CAEN le 15 mars pour la journée entière.

Ce projet aboutira à une exposition dans l'atrium de l'ESAM en juin 2021.

La commémoration du 11 novembre n'a pu avoir lieu en présence des enfants compte tenu de la crise sanitaire.

-Projets concernant toutes les classes de l'école

La maternelle ne pourra présenter son petit spectacle de Noël comme habituellement compte tenu de la crise sanitaire actuelle. Un goûter sera organisé l'après midi financé par la coopérative et les enfants de chaque classe présenteront un chant aux autres classes.

L'élémentaire organisera un goûter, si l'évolution de la crise sanitaire le permet, financé par la coopérative scolaire, constitué de brioches ainsi qu'un petit spectacle de chants inter cycle pour clôturer l'année 2020.

La vente des pains au chocolat a repris tous les vendredis au prix de 0 euros 85 centimes, dont 25 centimes au profit de la coopérative scolaire.

Les photos de classe sont reportées mardi 19 janvier et vendredi 22 janvier, le mardi pour les classes maternelles et les fratries maternelles / élémentaire. Le vendredi pour les classes élémentaires et les fratries élémentaire.

8) coopérative scolaire élémentaire:

Montant 12 euros par enfant, bilan présenté par Mme Pichot

Bilan Coopérative scolaire de l'élémentaire au 4 novembre 2020 :

Participations volontaires des familles : 2 209 euros (sans prise en compte de la classe GS/CP) soit 183 élèves

Subvention mairie Bourguébus : 13 502 euros dont 4 904 euros reversés à la Coopérative de la maternelle .

Dépenses depuis la rentrée de septembre :

Sadel : 2 139,42 euros (dont 343,22 euros remboursés par l'APE)

achats de deux plastifieuses et de cartouches d'imprimantes couleurs : 395,68 euros

acompte pour l'escalade : 4 000 euros

Coopérative scolaire maternelle :

Montant 12 euros par enfant, bilan présenté par Mme Moulin

Subvention mairie : 4904 euros

Participation volontaire des parents 103 familles sur 126 enfants scolarisés en maternelle soit 81% des cotisations attendues pour un montant de 1236 euros.

Aucune autre question n'a été portée à l'ordre du jour.

La séance du conseil d'école est levée à 19h45.

Prochain Conseil d'école : le 16 / 03/ 2021.

Les secrétaires de séance :

Mme Penault et Mme Lemaitre

La directrice :

Mme MADELAINE